



CLINIQUE
VÉTÉRINAIRE
AR GWILEN

Société Civile Professionnelle de vétérinaires N°Ordinal 504495
Drs LALLEMENT - LE ROUX - CONQUERANT
4 Rue Joseph Sauveur
56130 NIVILLAC

Téléphone 02.99.90.60.98

Fax 02.99.90.60.82

e-mail: clinique-argwilen@veterinaire.fr

OBJET: Renouvellement

Convention sur la prise en charge
des animaux errants **TARIFS 2018**

Commune de NIVILLAC

Nivillac le 31/05/2018

Monsieur le Maire,

Sachant que la commune de Nivillac a passé une convention avec le refuge de Ploeren pour le suivi de tous les animaux errants trouvés sur la commune, nous vous proposons de renouveler notre convention annuelle pour éventuellement pallier à toutes les situations et pour vous assurer la prise en charge des animaux en attente d'être redirigés vers le refuge ou d'être récupérés par leur propriétaire si l'animal est identifié.

Nous contactons systématiquement le policier municipal pour toute prise en charge permettant d'assurer le relais entre la clinique et le refuge de Ploeren.

Tarifs conventionnels :

PENSION : la journée (garde de 8 jours ouvrés : loi du 22.12.1998)

Pension chat errant 8.33€ HT soit 10€ TTC / jour

Pension chien errant 12.50€ HT soit 15€ TTC / jour

IDENTIFICATION : électronique animal errant : 25€ TTC

STERILISATION : Castration mâle : 29,17 HT soit 35 € TTC

Ovariectomie femelle : 45,83 HT soit 55€ TTC

EUTHANASIE uniquement si l'état de l'animal en souffrance le nécessite et sur autorisation requise de Mr le Maire.

Chat / Chien 40.83 € HT soit 49,00 € TTC

ENLEVEMENT DES CADAVRES: incinération collective INCINERIS (tarif 2018 crémation plurielle)

Tarif par animal 33,00€ H.T pour chat - chien - divers (renard, putois, furet, ...) quelque soit le poids.

Pour les NAC (lapins, oiseaux) l'incinération est payante : 19,00 HT €

Nous vous demandons donc, Monsieur le Maire, de bien vouloir prendre connaissance de la convention 2018 de partenariat et de nous faire part de votre décision.

Nous réservons uniquement depuis le 1er mars 2016, l'accueil des animaux errants aux communes de la Roche-Bernard et de Nivillac mais la clinique reste toujours ouverte pour tous les soins à prodiguer à tout animal blessé ou en souffrance sur toutes les communes.

Notre service de garde est assuré en permanence.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



CLINIQUE VÉTÉRINAIRE AR GWILEN
S.C.P. de vétérinaires N° Ordinal 504495
Dr J. Chr. LALLEMENT
Dr E. LE ROUX
Dr J. CONQUERANT
4 Rue Joseph Sauveur
56130 NIVILLAC - La Roche Bernard
TEL. : 02 99 90 60 98